

# HONORAIRES



## TRANSACTIONS

### **SUR APPARTEMENTS, MAISONS**

Montants \*

Honoraires TTC

Prix de vente inférieur à 30 000 euros	3 000 €
Prix de vente compris entre 30 001 et 100 000 euros	8,50 %
Prix de vente compris entre 100 001 et 200 000 euros	7,50 %
Prix de vente compris entre 200 001 et 300 000 euros	7,00 %
Prix de vente compris entre 300 001 et 400 000 euros	6,50 %
Prix de vente au delà de 400 001 euros	6,00 %

## **SUR TERRAINS POUR PROGRAMME IMMOBILIER :**

BAREME D HONORAIRES UNIQUE DE 10% (honoraires TTC applicable sur prix "net vendeur")

## LOCATIONS

### Locaux à usage d'habitation

VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE & REDACTION DU BAIL :

10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX :

3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

\* Fourchette de prix net vendeur

Le redevable des honoraires est le mandant (vendeur) sauf disposition contraire du mandat  
Ces tarifs s'entendent au taux de TVA en vigueur de 20% / Tarifs applicables au 01/02/2018